

Rapport des élu-e-s fédéraux 2024-2025

1) Introduction

En politique nationale, 2024 a été marqué par d'importantes victoires dans les urnes. Les citoyennes et citoyens ont ainsi défendu leurs intérêts de manière sociale et solidaire. L'initiative de l'USS pour la 13^e rente AVS a été approuvée à presque 60 %, affirmant le droit à la dignité pour toutes et tous. Le rejet de la révision de la LPP et des deux péjorations du droit du bail s'inscrivent dans le même élan. Le refus de la 3^e voie sur les autoroutes et l'approbation de la loi sur l'approvisionnement en électricité promouvant les énergies renouvelables montrent la sensibilité du peuple pour les enjeux environnementaux. De même, le référendum sur la contre-réforme de la LAMal (EFAS) a permis d'imposer un débat public sur la privatisation du système de santé et la mainmise des caisses-maladies. Les taux de rejets élevés en Suisse romande (65,47% à GE) ouvre une brèche pour porter des projets alternatifs fondés sur le service public.

Ces votations montrent que, pour s'opposer aux attaques de la droite hégémonique à l'Assemblée fédérale, la gauche doit aussi construire des rapports de forces hors du Parlement.

Le Parlement est dominé par une alliance centrée autour de l'UDC. La majorité attaque dans presque tous les domaines les avancées sociales : protection des locataires, protections des travailleurs et des travailleuses, assurances sociales (LAMal, AVS, LPP), droit d'asile, politique humanitaire, éducation, recherche, etc. Face à ce bulldozer néoconservateur et xénophobe, les Socialistes défendent un projet de société fondée sur la dignité humaine, la justice sociale, la solidarité internationale. A chaque fois qu'il le peut, le Groupe parlementaire socialiste lutte pour faire passer ses propositions, en cherchant des soutiens auprès de parlementaires de droite. Pour faire passer le moindre amendement, le moindre texte, il faut déployer une force colossale afin de sensibiliser les parlementaires un à un. C'est ainsi que nous avons pu obtenir des majorités pour inscrire le sexisme dans le droit pénal, pour mettre en place une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, pour sauver Gerlafingen, pour interdire les symboles nazis, pour adapter les régimes d'assurances sociales aux réalités professionnelles des actrices et acteurs culturels, pour supprimer la réserve de la Suisse concernant la Convention d'Istanbul afin d'améliorer la situation des victimes de violence domestique qui relèvent du droit des étrangers.

Une des grandes inquiétudes dans les mois à venir sera le programme d'économies proposé par le Conseil fédéral. Pour dégager les 4 milliards que les bourgeois souhaitent investir dans l'armée tout en respectant le frein à l'endettement, le Conseil fédéral soumet au Parlement des coupes massives dans la formation, la recherche, l'innovation, la culture, l'environnement, l'aide au développement etc. Une attaque qui aura des conséquences pour le Canton de Genève (particulièrement touché) et les communes, mais aussi pour la population suisse en général et le positionnement de notre pays sur l'échiquier mondial.

Au niveau international, l'année 2024 aura été marquée par le génocide à Gaza qui s'est poursuivi dans le silence complice des États occidentaux et avec pour corollaire l'instrumentalisation de la majorité parlementaire bourgeoise par le lobby israélien. À cela s'ajoutent d'autres conflits affectant gravement les populations civiles à travers le monde, notamment en République démocratique du Congo, au Soudan, au Myanmar, en Arménie et bien sûr en Ukraine où l'agression de la Russie et sa lente mais inexorable progression sur le terrain met en danger la sécurité européenne. Toujours au niveau international, un élément central aura été l'élection de Donald Trump à la présidence des USA qui s'inscrit dans la tendance générale de la logique nationaliste. 2024 aura donc été marquée par le retour des logiques de puissance et de force, avec un Conseil de sécurité bloqué et une remise en question des principes de la Charte de l'ONU et du droit international, tout particulièrement humanitaire. La Suisse, malgré son engagement en faveur du droit humanitaire au sein du Conseil de sécurité, a contribué au double standard qui contribue à l'érosion de la portée du droit international.

La remise en question de la coopération internationale aura trouvé un écho important également en Suisse dès lors que la majorité de droite a réduit les crédits destinés au développement du Sud global pour les affecter à l'Ukraine.

2) Mandats parlementaires

Carlo Sommaruga, Conseiller aux Etats, est membre des commissions suivantes :

- Commission des affaires juridiques CE
- Commission de l'économie et des redevances CE
- Commission de politique extérieure CE, Vice-président
- Commission de gestion CE
 - Sous-commission DFJP-Chancellerie fédérale, Président
 - Sous-commission Tribunaux-Ministère public de la Confédération
- Commission judiciaire
- Délégation pour les relations avec le Parlement italien, Vice-président
- Délégation parlementaire aux rapports avec la Francophonie, Vice-président
- Délégation parlementaire aux rapports avec l'AELE et l'UE, Suppléant

Christian Dandrès, Conseiller national, est membre de la Commission des affaires juridiques.

Laurence Fehlmann Rielle, Conseillère nationale, est membres des commissions suivantes :

- Commission des finances,
 - Sous-commission (2) en charge du DFAE et du DEFR
- Commission de politique extérieure
- Membre suppléante de la Délégation des Finances
- Délégation parlementaire à l'Union Interparlementaire (UIP)
 - Membre du Comité des Droits de l'Homme des parlementaires
 - Membre du Comité pour les questions liées au Moyen-Orient
- Vice-présidente de Helvetia Latina

Estelle Revaz, Conseillère nationale, est membres des commissions suivantes :

- Commission de la science, de l'éducation et de la culture
- Commission du programme de législature

3) Travail parlementaire

Carlo Sommaruga a déposé des objets parlementaires dans les domaines suivants :

- **Logement** : motion demandant de soumettre à autorisation préalable les résiliations en masse de baux en vue de projets de rénovations spéculatifs
- **Politique internationale** : motion et interpellation pour que la Suisse adopte des mesures pour qu'Israël mette en application le droit international ; interpellation concernant la position de la Suisse sur le conflit Arménie-Azerbaïdjan poussant à soutenir l'Arménie, interpellation concernant le vote de la Suisse à l'AG de l'ONU sur la convention-cadre sur la fiscalité.
- **Klimaseniorinnen** : Postulat demandant au Conseil fédéral les conséquences concrètes de l'arrêt des Aînés pour le climat.
- **Politique interne** : diverses motions visant notamment à mettre l'accent sur l'exigence de transparence pour les comités d'initiative concernant les collectes de signatures, ou à préserver la langue française (et économiser des coûts inutiles) dans les documents officiels.
- **Presse**: Postulat demandant au Conseil fédéral d'examiner les possibles nouvelles mesures d'accompagnement à la presse pour garantir sa qualité et diversité régionale.
- **Economie** : motion demandant que les vigneron-encaveurs ne soient plus soumis à des contrôles bureaucratiques et non-adaptés à leur profession adoptée par les deux chambres ; motion pour créer un quota spécial supplémentaire de permis de séjour avec activité lucrative pour les descendant-e-s de citoyen-ne-s suisses n'ayant pas ou plus le droit à la nationalité suisse ou à celle d'un Etat membre de l'AELE.

Christian Dandrès a déposé des interventions :

- pour améliorer la protection des locataires : « Pour que les rénovations ne soient pas prétextes à des loyers abusifs » (24.4371), « Bonne foi dans les rapports de bail (cartellisation des accessoires du contrat) » (24.4226)
- pour la protection des travailleurs : « Protection des emplois et de la liberté syndicale » (24.3361)
- pour la défense du service public : « Pour la défense d'un service postal public et universel » (24.3594)
- pour la solidarité internationale : « Solidarité avec la population civile palestinienne » (24.4633), « Pour la poursuite des assassins et des tortionnaires du régime Al Assad » (24.4629), « Task force pour le blocage de tous les avoirs du clan Al Assad » (24.4453),
- pour lutter contre la corruption de multinationales ayant leur siège en Suisse : « Le pillage du Congo, de la Côte d'Ivoire ou de la Guinée ne peuvent pas être une variable d'ajustement des budgets fédéraux et cantonaux. Pour une redistribution des biens confisqués et des créances compensatoires aux populations lésées » (24.3989)
- pour faciliter l'exercice des droits populaires : « Améliorer et faciliter la récolte de signatures pour les référendums » (24.4121)

Laurence Fehlmann Rielle a déposé des interventions dans les domaines suivants :

- **Santé/Alimentation** : Postulat demandant au Conseil fédéral un rapport pour des mesures susceptibles de prévenir l'épidémie d'obésité en lien avec l'excès de consommation de sucre.
Interpellation pour demander au Conseil fédéral ce qu'il fait pour limiter la vente et la promotion de produits sucrés pour bébés par des entreprises suisses à l'étranger (alors que ces produits sont interdits en Suisse,,).)
- **Santé/ Prévention du tabagisme** : Postulat demandant un rapport sur les mesures à prendre pour endiguer le marché illégal des cigarettes électroniques jetables. Question sur le même sujet étant donné que rien n'a encore bougé dans ce domaine en 2024.
- **Sport-handicap** : Interpellation sur le statut des sportives et sportifs en situation de handicap. Comment accroître la promotion et le soutien au sport handicap ?
- **Social** : Question pour demander s'il est défendable d'obliger les utilisatrices des transports publics de prendre leurs billets par voie numérique uniquement. Il a été répondu que le secteur des transports publics va informer en 2025 sur la manière dont les voyages anonymes et l'achat de billets sans smartphone resteront possibles à l'avenir.
- **Politique internationale/droits de l'homme** : Interpellation sur la situation d'isolement des prisonniers politiques kurdes dans les prisons turques. Plusieurs interpellations et questions au Conseil fédéral sur sa position face à la guerre à Gaza, pour un appel à un cessez-le feu permanent. Interpellation pour que la

Suisse cesse toute collaboration militaire avec Israël et applique la décision de la Cour Pénale Internationale.

Questions sur la situation humanitaire au Myanmar ; sur les mesures que peut prendre la Suisse pour protéger les femmes afghanes. Questions sur l'action du Conseil fédéral pour empêcher les exécutions en Iran et au Myanmar.

Estelle Revaz a défendu les objets suivants :

- **Social** : Motion pour la prolongation de la plateforme nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (adoptée par les 2 chambres et mise en œuvre par le Conseil fédéral).
- **Culture** : Motion pour le maintien d'un financement suffisant de la Confédération au Musée international de la Croix-Rouge (cosignée par tous les partis, en cours d'examen).
Amendement au programme de législature pour adapter les régimes d'assurances sociales aux réalités professionnelles des actrices et acteurs culturels (adopté par les 2 chambres).
- **Emplois – IA** : Initiative parlementaire pour créer un droit à la formation permettant l'adaptation aux évolutions technologiques ou la reconversion professionnelle pour les personnes dont l'emploi est significativement impacté par l'IA (cosignée par tous les partis, en cours d'examen)
- **Égalité – IA** : Postulat pour une analyse approfondie de l'impact de l'IA sur les métiers où les femmes représentent plus de 75% des effectifs en Suisse (cosigné par tous les partis sauf l'UDC, en cours d'examen).
- **Santé** : Interpellation concernant les impacts des microplastiques sur la fertilité.